LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES JUDO-JUJITSU

BPJEPS JUDO - JUJITSU

Arténium de CEYRAT

SEPTEMBRE 2026 -> JUIN 2027

Nouveau BPJEPS

DOJO ACADEMY

960 HEURES DE FORMATIONS

Organisme de Formation (OF)
600H

Structure d'Apprentissage (SA)
360H

Structure d’Apprentissage

360H- Réparties en 3 grands thèmes

- Organisation et mise en place de stages au sein de la SA = 90h
  Soit 3 stages pour les publics jeunes: Octobre, Février, Avril

- Suivit en compétitions = 50h
  5 à 7 compétitions dans la saison

- Face à face pédagogique = 220h
  Sur 30 semaines de fonctionnement en moyenne dans les clubs = 7h d’intervention minimum par semaine

Organisme de Formation

3 blocs de formation

Bloc 1 - 150h

Concevoir un projet

Bloc 2 - 50h

Valoriser les activités

Bloc 3 - 400h (180h pédagogie + 220h technique)

Concevoir et évaluer des séances

Blocs 1 & 2

FOAD & mise en place en OF

Blocs proposés par la fédération en FOAD à hauteur de 120h

Reste à établir par l'OF 80 h de formation, sous la supervision de Maëlys Tissier et Maël Le Hérissé

Bloc 3

Mise en place en OF

180h pédagogie (B3 Péda) + 220h technique (B3 Tech) = 400h à mettre en place dans l'OF

BLOC 3 - PÉDA

Gaëtan Leleux

BLOC 3 - KATA/JUJITSU

Thomas Rios

BLOC 3 - JUDO

Gaëtan Leleux, Maël Le Hérissé, Kévin Azéma

TEMPS SUR LE PÔLE ESPOIRS

7h par semaine : pratique et interventions péda

Planning

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9H - 12H	MUSCULATION SHN	B3 Tech (katats/jujitsu)	MUSCULATION SHN		MUSCULATION SHN
12H - 14H					
14H - 16H	B3 Péda	14h30-16h30 B3 Tech	CLUB	B1 et 2	CLUB
16h - 17h		16h45-18h45 B3 Péda et/ou Tech + Pôle Espoirs Séance Ne Waza			
17h-18h					
18H - 19H	18-18h30 PAUSE			18-18h30 PAUSE	
19H - 20H	18h30-21h00 B3 Péda et/ou Tech + Pôle Espoirs			18h30-21h00 B3 Péda et/ou Tech + Pôle Espoirs	
20H-21H					

Bilan des heures de formation

- B1 et 2 : 4h par semaine sur 30 semaines = 120h / 200h demandées (+80h en autonomie FOAD)

- B3 partie technique: 10h par semaine sur 30 semaines = 300h / 280h demandées

- B3 partie pédagogique : 6h par semaine sur 30 semaines = 180h / 180h demandées